



**MAIRIE DE NANÇAY**

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : [mairiedenancay@wanadoo.fr](mailto:mairiedenancay@wanadoo.fr)

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Date de la convocation :  
05/09/2022

Date d'affichage :  
05/09/2022

**OBJET : Plan de  
financement pour travaux de  
rénovation de l'éclairage  
public suite à une panne rue  
de Salbris**

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux  
le neuf septembre à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY.  
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, PERRIER, RAGOBERT,  
URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur, LEFEVRE.

Absents : Madame BOUHOURS, Messieurs BARRÉ, PINGUET.

Secrétaire : Madame Nathalie FONTENY.

Madame GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.  
Monsieur LEFEVRE a donné pouvoir à Madame FONTENY.

Le Maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel établi par le  
Syndicat Départemental d'Énergie du Cher pour les travaux de rénovation de  
l'éclairage public suite à une panne, rue de Salbris.

Le montant total des travaux s'élève à : 693.86 € H.T.

La prise en charge par le SDE 18 est de 50% soit : 346.93 € H.T.

La prise en charge demandée à la Commune est de 50 % soit 346.93 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
autorise le Maire à signer ce plan de financement prévisionnel.

Fait à Nançay, le 12 septembre 2022

Le Maire,

La secrétaire,

Alain URBAIN.

Nathalie FONTENY.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 28 septembre 2022.